



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

situation du centre hospitalier régional de Guadeloupe

Question au Gouvernement n° 690

Texte de la question

SITUATION DU CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE GUADELOUPE

M. le président. La parole est à Mme Justine Benin, pour le groupe du Mouvement démocrate et apparentés.

Mme Justine Benin. J'associe mes collègues de la Guadeloupe à cette question, qui s'adresse à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Le 28 novembre dernier, le centre hospitalier universitaire – CHU – de Pointe-à-Pitre subissait un violent incendie. Cet événement tragique, sans précédent en France, aura nécessité l'évacuation de 1 200 personnes, dont près de 700 patients.

Je tiens ici à saluer l'extrême professionnalisme et le sang-froid dont ont su faire preuve l'ensemble du personnel du CHU et les sapeurs-pompiers, ainsi que la solidarité des autres établissements de santé, privés comme publics. Madame la ministre, votre arrivée en Guadeloupe et votre présence au CHU quelques heures après la catastrophe ont également été appréciées par l'ensemble de ces acteurs et par la population.

Néanmoins, trois mois plus tard, la tension monte sur place, et ajoute à cette crise sanitaire inédite une crise de confiance. Un collectif de défense du CHU s'est mis en place, certains professionnels de santé exercent leur droit de retrait, et la population exprime des doutes légitimes sur l'effectivité de l'offre de soins suite à cette tragédie.

Des mesures concrètes, qui ne sauraient souffrir d'aucune objection financière, doivent être prises. Pouvez-vous aujourd'hui, madame la ministre, rassurer la Guadeloupe et les Guadeloupéens en nous présentant les décisions que le Gouvernement entend prendre pour maintenir les soins critiques en Guadeloupe, préserver le caractère universitaire de notre centre hospitalier, conserver l'ensemble des spécialités et, finalement, remettre en état de marche le CHU de Pointe-à-Pitre afin de garantir une offre de soins de qualité en Guadeloupe ?
(Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM et sur plusieurs bancs des groupes REM et UDI-Agir.)

M. Serge Letchimy. Très bien !

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Un député du groupe LR . Et des labos !

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Nous avons aujourd'hui, madame la députée, une double préoccupation s'agissant du CHU de la Guadeloupe. La première est la sécurité sanitaire des professionnels de santé et des malades qui y séjournent ; la seconde est l'accès à des soins adaptés et

suffisants, notamment dans le champ des soins critiques, en Guadeloupe.

Nous mettons tout en œuvre pour nous assurer de l'absence de risques sanitaires graves, qui pourraient avoir des conséquences sur la santé des personnes qui séjournent dans cet hôpital. Les conditions actuelles de travail n'y sont certes pas optimales, mais le capital santé des personnes n'est pas touché en l'état actuel. De nouvelles expertises de l'ARS – Agence régionale de santé – sont prévues la semaine prochaine, pour valider ou non les résultats des analyses précédentes, qui n'avaient pas révélé d'anomalies.

De plus, des contre-mesures pour éviter les désagréments actuels sont mises en place, comme le confinement de certaines parties du CHU ou le maintien de l'ouverture des fenêtres et issues pour la circulation de l'air. Sachez que nous ne ferons courir aucun risque aux personnes en cas de risque de développement de pathologies autres que des symptômes passagers dus au confinement ou des irritations. S'il fallait faire évacuer le CHU, cela représenterait, en contrepartie, un risque pour l'accès de la population aux soins critiques : il y aurait alors un véritable danger de perte de chances.

À ce stade, nous avons donc décidé le nettoyage du CHU par tranches ; pour ce faire, nous délocaliserons certaines activités vers les établissements partenaires, ce qui permettra de réorganiser les activités restantes en fonction des zones à nettoyer. Cette solution permettra de conserver le plateau technique de soins critiques au sein du CHU, en vue d'assurer le meilleur accès aux soins de la population. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes REM et MODEM.*)

M. le président. Chers collègues, ne vous inquiétez pas de la disparition du compteur du tableau d'affichage. En attendant que ce problème technique soit réglé, je peux toujours contrôler les temps de parole. (*Sourires.*)

Données clés

Auteur : [Mme Justine Benin](#)

Circonscription : Guadeloupe (2^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 690

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 mars 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 mars 2018](#)